

# ➤ Hausse des prix de l'énergie pour les collectivités locales

## Quelles solutions ?

● CONFERENCE SDE35/AMF35

19 décembre 2022



## › Partie 1

Hausse du prix de l'énergie et  
conséquences pour les collectivités



## › **Olivier DEHAESE, Président du SDE35**

Le groupement d'achat d'électricité et de gaz porté par le SDE35,

Raisons de la hausse des prix

Réalité des prix en 2023 et effet des aides de l'Etat

## › **Pierre BRETEAU, Président de l'AMF35**

Conséquences pour les collectivités d'Ille-et-Vilaine,

Positions défendues par l'AMF35

## **Françoise GATEL, Sénatrice d'Ille et Vilaine**

Conséquences pour les collectivités au niveau national

Principales préconisations du rapport sénatorial

## ➤ Le groupement d'achat d'énergies en Ile-et-Vilaine

- Issu de l'**obligation** faite aux collectivités de **mettre en concurrence leurs achats d'énergie**

Une exception : structures de moins de 10 salariés et 2 millions de budget : retour au TRV possible pour les abonnements de moins de 36 kVA

- **Réservé aux structures publiques et parapubliques** d'Ile-et-Vilaine

- Dédié à l'achat **d'électricité et de gaz naturel**

## 346 membres :

- 269 communes
- 15 communautés de communes
- 36 CCAS et CIAS
- 21 syndicats intercommunaux ou mixtes (dont les 5 SMICTOM)
- 3 EPL, 1 régie, 1 EPA



Deux autres acheteurs publics importants en Ile-et-Vilaine :

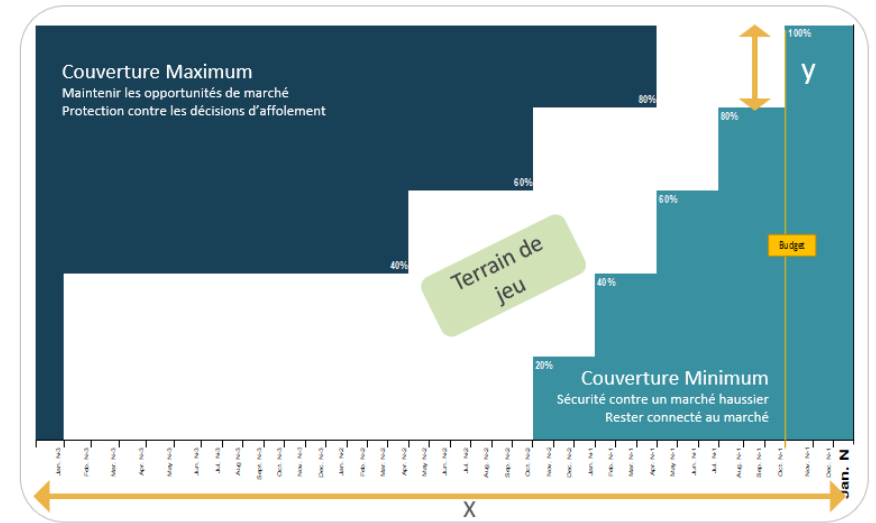
- le conseil départemental
- le groupement de commande Rennes Métropole – Ville de Rennes

Quelques communes utilisent l'UGAP

## ➤ Un cadre de gestion bien défini pour limiter les risques d'achat ... mais qui reste corrélé au marché

### Objectifs :

- Protéger l'enveloppe budgétaire des membres
- Faible tolérance au risque
- Visibilité des prix : fixe à l'année
- Amortir les hausses
- Profiter des baisses du marché



### ➤ Plan de couverture :

Pouvoir acheter au moins 18 mois à l'avance

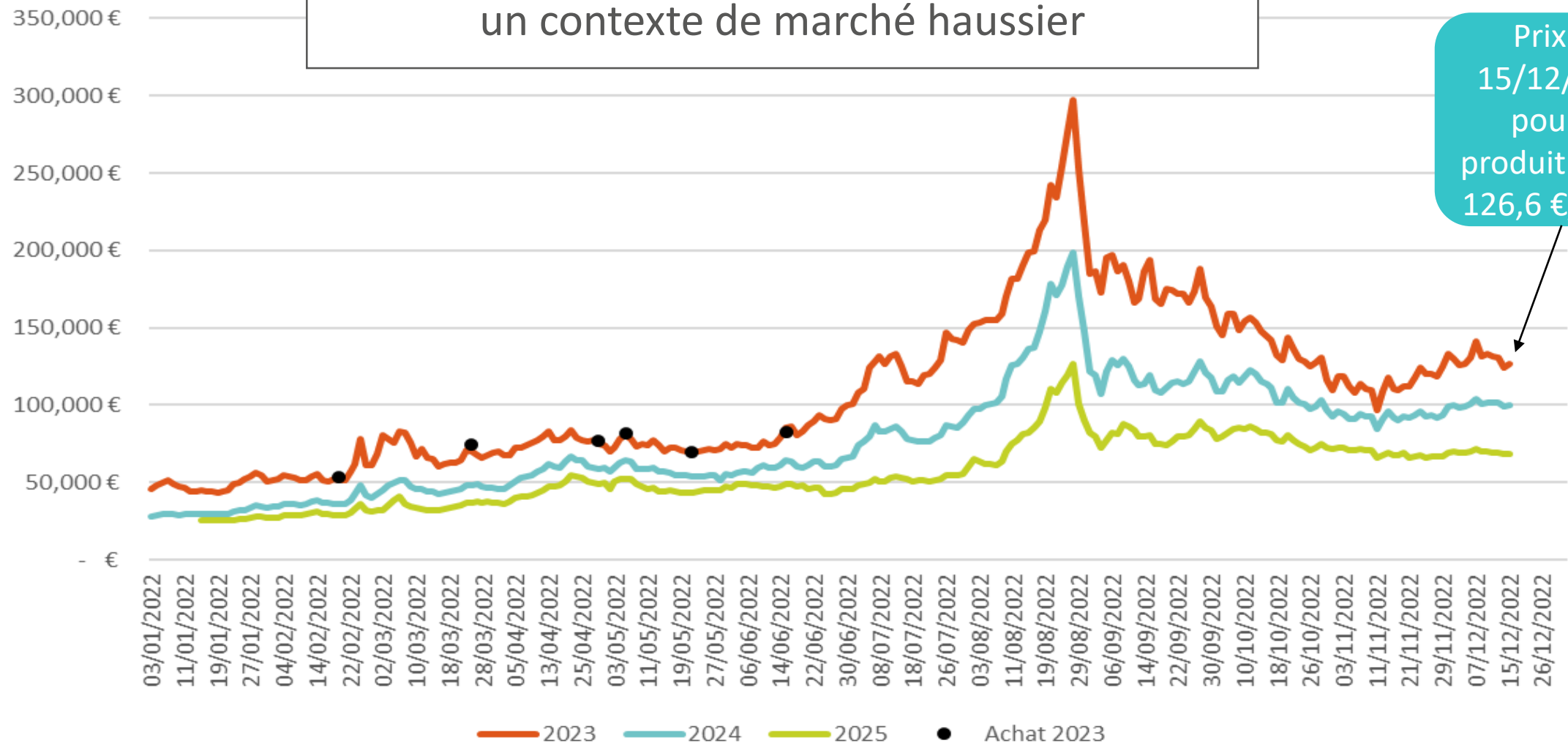
Répartir plusieurs fixations sur le marché dans le temps

Différents signaux déclenchant les fixations

Appui d'un prestataire indépendant des fournisseurs

## ➤ Les fixations de prix 2023 pour le gaz

100 % du volume acheté  
6 fixations réalisées de février à juin 2022, dans un contexte de marché haussier



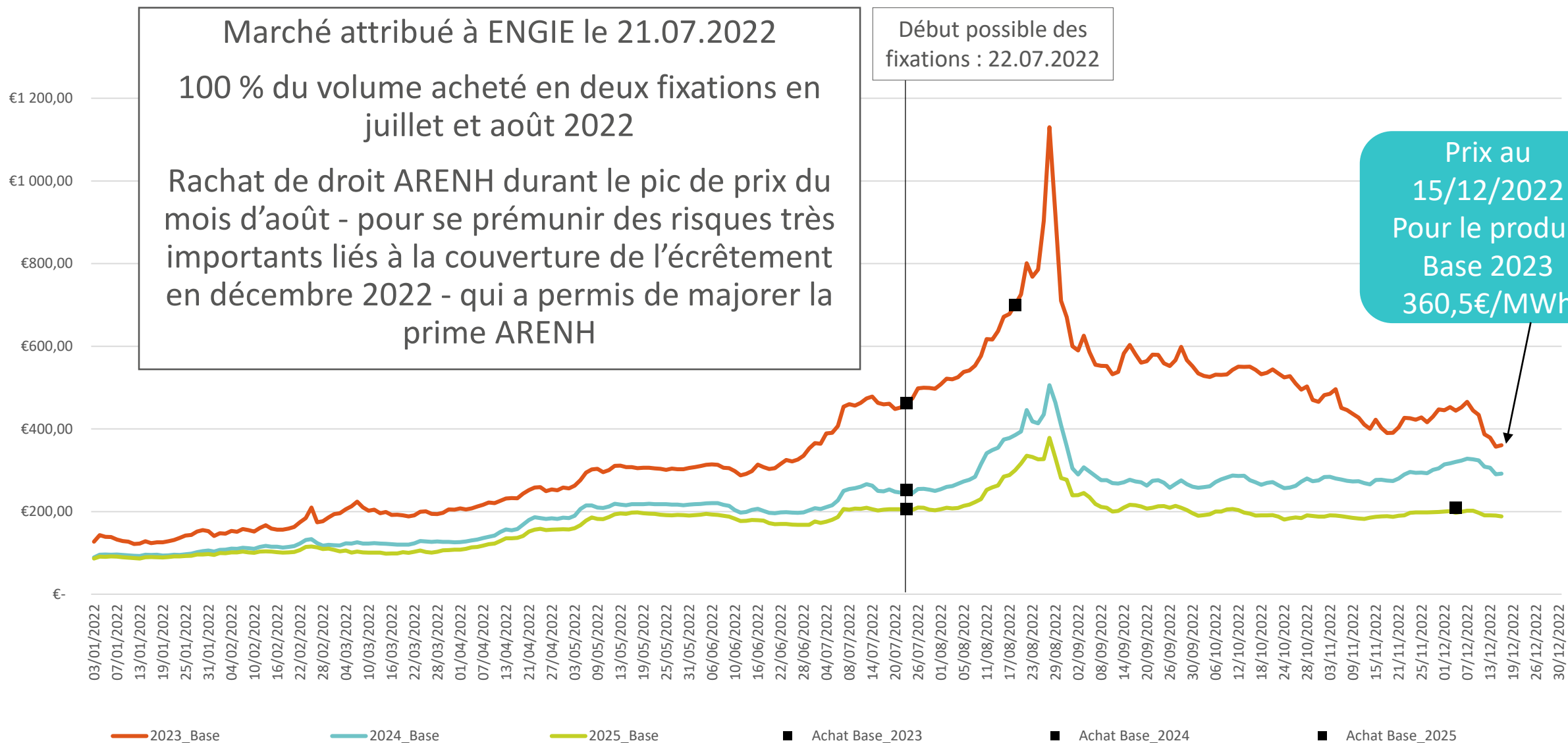
Prix au 15/12/2022 pour le produit 2023 : 126,6 €/MWh

## > Les prix 2023 pour le gaz

GAZ	2022	2023
Volume	114 GWh	114 GWh
Prix unitaire HT	14,25 € / MWh HT	74,81 € / MWh HT
Prix unitaire TTC moyen	52 €/MWh TTC	124 €/MWh TTC
Evolution par rapport à l'année précédente	Stabilisation par rapport à 2021 sur le TTC	Hausse de + 141 % ou x 2,4 par rapport à 2022 sur le TTC
Total TTC groupement	5,9 M€ TTC	14,2 M€ TTC

+ 8,3 millions d'euro de charges de fonctionnement pour les membres du groupement d'Ille-et-Vilaine à consommation équivalente

# Les fixations de prix 2023 pour l'électricité





## > Les prix 2023 pour l'électricité

ELECTRICITE	2022	2023
<b>Volume de référence</b>	102 GWh	114 GWh
<b>Prix du produit Base</b>	146 €/MWh HTT	557 €/MWh HTT
<b>Prix Base avec valorisation ARENH</b>	135 €/MWh HTT	274 €/MWh HTT
<b>Prix unitaire TTC moyen</b>	224 €/MWh TTC	<b>421 €/MWh TTC (avec amortisseur)</b> 553 €/MWh TTC sans amortisseur
<b>Evolution par rapport à l'année précédente</b>	+ 30 % par rapport à 2021	<b>Hausse de + 88 % ou x 1,9 par rapport à 2022 sur le TTC unitaire</b> (au lieu de + 157 % ou x 2,6 sans amortisseur)
<b>Total TTC groupement</b>	22,8 M°€ TTC	47,3 M°€ TTC

**+ 22,4 millions d'euro de charges de fonctionnement pour les membres du groupement d'Ille et Vilaine à consommation équivalente**

Effet de l'amortisseur Elec pour les membres du groupement : 15 millions d'euro

Effet gain de TVA pour l'Etat lié à la hausse des prix du gaz et de l'électricité : 6 millions d'euro

## > Les mesures gouvernementales prévues pour 2023


Mis en place 2022 et prolongé en 2023 :

### > Réduction TICFE/CSPE

Taxe sur la facture d'électricité réduite à 0,5 ou 1€/MWh selon les sites, jusqu'au 31.01.2024, décret à venir.

### > Filet de sécurité (détaillé en 2<sup>e</sup> partie)

### > Bouclier tarifaire Habitat collectif

 Pour l'habitat collectif résidentiel, y compris pour les établissements qui accueillent des personnes âgées (EHPAD). Décret à venir. S'applique aux factures d'élec et gaz. Versé par le fournisseur.

 Aide = Consommation x Différence entre TRV et TRV gelé + TVA

Nouveau dispositif prévu pour 2023 :

### > L'Amortisseur électricité :



Pour les collectivités, établissements publics et entreprises ne bénéficiant pas des tarifs réglementés de vente (TRV).

Appliqué par le fournisseur sur la facture. Attestation d'éligibilité à transmettre début 2023.

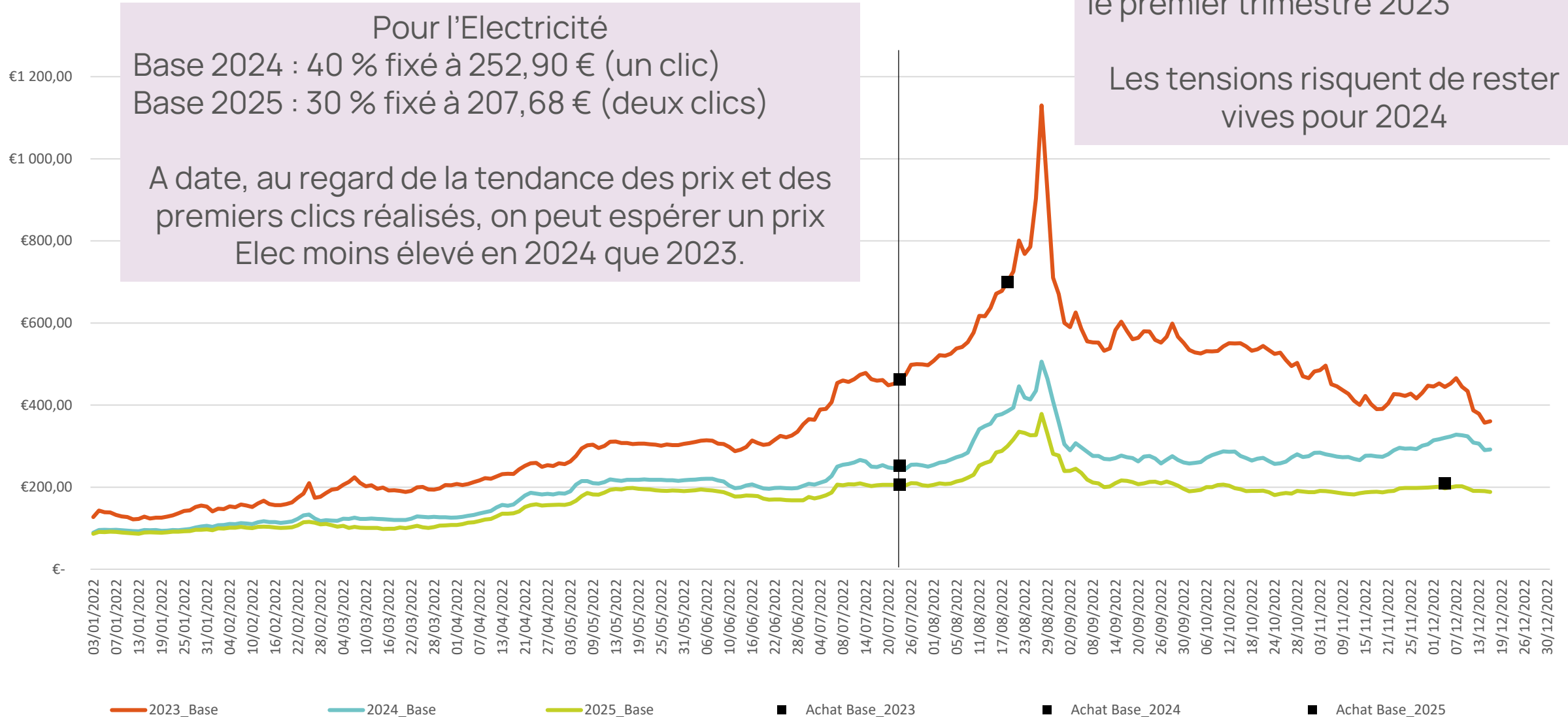
Décret à venir.



Aide égale au surcoût compris entre 180 et 500 € / MWh sur 50 % de la part énergie de la facture, plafonné à 160 €/MWh.

## ➤ Et pour 2024 et 2025 ...

Pour le Gaz :  
Offres Accord Cadre reçues ce jour ... premières fixations durant le premier trimestre 2023



## › Partie 2

Les dispositifs accessibles  
aux collectivités pour passer la crise



## › **Emmanuelle ROUSSET**

Vice-présidente du Conseil  
Départemental d'Ille-et-Vilaine

Les dispositifs départementaux de soutien  
aux territoires

## › **Jean-Noël GUERRE**

Directeur régional de l'ADEME

Dispositifs d'accompagnement proposés  
aux collectivités

## › **Paul-Marie CLAUDON**

Secrétaire Général de la Préfecture  
d'Ille et Vilaine

Les dispositifs de soutien de l'Etat : Filet de  
sécurité, plan vert ...

## › **Victor Helaine**

Pays des Vallons de Vilaine

## › **Olivier DEHAESE**

SDE 35

Dispositif CEP (Conseiller en Energie Partagée) et  
nouveau service d'aide à la rénovation des  
bâtiments publics proposé par le SDE35

➤ **Emmanuelle ROUSSET**

Vice-présidente du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine

Présente de la commission « Environnement, aménagement équilibré des territoires et transitions »

Déléguée à l'économie sociale et solidaire, à la transition écologique et à la coordination des politiques transversales



# Le Département et les enjeux de transition énergétique

---

**Une problématique à positionner dans une approche globale des enjeux de transition**

**Des outils de financement et d'ingénierie**

**Une demande croissante et une réponse à coordonner**

# Une stratégie transversale pour les transitions

## Résilience

- Aider les plus vulnérables face aux crises et aux conséquences du changement climatique

## Carbone

- Réduire l'impact des activités du Département sur le climat

## Alimentation

- Agir pour une alimentation saine et de proximité

## Biodiversité

- Préserver le vivant et les milieux naturels

## Foncier

- Contribuer à réduire l'artificialisation des sols

**Un volet interne : éco exemplarité**

**Un volet externe : enjeux territoriaux (collectivités, partenaires, habitants)**



# Les dispositifs départementaux de soutien aux territoires

# Des soutiens financiers pour des projets locaux

## Les contrats départementaux de solidarité territoriale

Projets structurants des intercommunalités, communes et associations.

Volet investissement  
65M€

Volet fonctionnement  
15M€

Enveloppe 2023-2028  
**80M€**

## Le fonds de soutien aux projets locaux pour la transition

Pour les communes de moins de 10 000 hab., CCAS, EPCI, entreprises ESUS et associations.

Enveloppe 2021-2022

**4M€**

## Le Fonds de Solidarité Territoriale

Etudes, équipements, patrimoine, aménagement pour les communes les plus fragiles.

Enveloppe 2022

**3,6 m€**

## L'appel à projets Redynamisation des centres-bourgs par l'habitat et l'accès aux services

Projet habitat, commerce, santé, tiers lieux

Enveloppe 2022

**1,2 m€**

**+1 m€**  
plan de relance

# Des conditionnalités incitatives en investissement



## Dans les contrats départementaux de solidarité territoriale

- Prise en compte d'enjeux de transition dans les critères de péréquation ;
- Une part des enveloppes d'investissement réservées pour le financement des aides bonifiées (10% par territoire) ;
- Un principe de bonification reposant sur 2 critères obligatoires (sobriété foncière, moindre impact environnemental) + 1 cible minimum sur les 4 (biodiversité, eau, engagement citoyen, bâtiment exemplaire) :
  - ⇒ Sur les bâtiments: requalification de friche, matériaux bio-sourcés, locaux ou économie circulaire, production d'énergie renouvelable ;
  - ⇒ Sur réhabilitation du logement social conventionné: conditionné au gain de 2 étiquettes énergétiques et bonification si étiquette A ou B.



# Des conditionnalités incitatives en investissement

---



## Dans le fonds de soutien aux projets locaux:

Conditionnalités déterminant l'éligibilité: sobriété foncière, gain énergétique de 30% pour les travaux de réhabilitation.

108 dossiers financés en 2021-2022 pour 5,6M€ :

dont 24 dossiers réhabilitation thermique (1M€)

dont 26 dossiers mixte réhabilitation thermique / utilité sociale (2,13M€)

# Des conditionnalités incitatives en investissement

---



## Des évolutions sur les dispositifs en réflexion :

- Une aide renforcée aux communes les plus fragiles
- Un soutien aux projets des communes structurantes 2000/5000 hbts
- Un appui en ingénierie en fonction de la situation des communes

=> Prise en compte des enjeux de transition dans les critères déterminant le niveau d'accompagnement technique et financier des projets.



# L'ingénierie publique départementale

# Un accompagnement global des porteurs de projets



## L'ingénierie départementale c'est...

Un accompagnement de la définition du besoin à la mise en œuvre du projet, associant les expertises plurielles des services du Département et des principaux partenaires du Département (Terre&Toît/SPL, NEOTOA...)

La prise en compte des transitions au cœur de l'accompagnement de tous les projets (formation des agents pour monter en compétences) => sobriété foncière et énergétique, constructions économes, gestion et valorisation des espaces naturels, sauvegarde de la biodiversité, développement d'une agriculture plus saine, alimentation responsable ...

## Pour en savoir plus

- <https://www.ille-et-vilaine.fr/article/l-ingenierie-publique-departementale>

The screenshot shows a website interface with a navigation bar at the top containing 'VOS BESOINS', 'LE DÉPARTEMENT', and 'VOTRE TERRITOIRE'. Below the navigation bar is a breadcrumb trail: 'Accueil > Elu.es et partenaires > L'ingénierie pour accompagner vos projets'. The main heading is 'L'ingénierie pour accompagner vos projets'. There are social media icons for Facebook, Twitter, and Email. Below the heading are two main content blocks: 'Un accompagnement pour quels projets ?' and 'Comment le Département accompagne votre projet ?'. At the bottom, there are two smaller images: one showing a modern building and another showing a group of people in a meeting.

# Des partenaires qui contribuent à l'ingénierie publique



La Société Publique Locale Construction d'Ille-et-Vilaine



**Mutualisation des moyens d'ingénierie** au service des seules collectivités actionnaires pour réaliser leurs opérations de construction en « quasi-régie » ou les assister dans leur maîtrise d'ouvrage pour des projets d'aménagement ou de construction.



**Des compétences disponibles** : réhabilitation thermiques de bâtiments publics, construction d'équipements publics, les aménagements urbains et densification urbaine, voirie et réseaux...



**De l'ingénierie pour les communes de moins de 2000 habitants** (même non actionnaires) pour des études pré-opérationnelles avec un co-financement du Département, sur de nombreuses thématiques (études foncières et immobilières, expertise de patrimoine de centre-bourg, cahiers des charges pour des modes de déplacements doux...).





# Les autres dispositifs départementaux de soutien à la rénovation énergétique et aux énergies renouvelables

# Un accompagnement à la rénovation énergétique des établissements PA/PH



## L'accompagnement départemental c'est...

- \* La mise à disposition d'un économe de flux pour conseiller les établissements sur les 1ères actions immédiates d'économie
- \* Le soutien financier à la réalisation d'audits énergétiques (80% de soutien)
- \* dans le cadre du Plan de relance, un soutien financier à hauteur de 60% à la réalisation de travaux ambitieux de rénovation énergétique

## A qui s'adresser ?

- \* La Direction de l'Autonomie
- \* La direction éco-développement

## Pour en savoir plus

- [Appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements d'accueil pour personnes âgées et pour personnes en situation de handicap | Département Ille et Vilaine \(ille-et-vilaine.fr\)](https://www.ille-et-vilaine.fr/actualites/appel-a-candidatures-pour-le-developpement-durable-dans-les-etablissements-daccueil-pour-personnes-agees-et-pour-personnes-en-situation-de-handicap)

Accueil > Actualités > Appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements d'accueil pour personnes âgées et pour personnes en situation de handicap

**Appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements d'accueil pour personnes âgées et pour personnes en situation de handicap**



# Un accompagnement au développement des chaufferies bois



**L'accompagnement départemental, c'est un soutien financier à ...  
Dans le cadre du programme partenarial Plan Bois Energie (ADEME/Région  
Bretagne/CD)**

\*la réalisation d'études de faisabilité de chaufferies (soutien à hauteur de 70%)

→ pour les communes et les établissements PA/PH

\*la construction de chaufferies bois et de réseaux de chaleur (soutien à hauteur de 100€/MWh)

→ pour les établissements PA/PH

## **A qui s'adresser ?**

\*La direction éco-développement

\*l'association partenaire technique AILE qui accompagne les projets sur le territoire: [AILE](#)

## **Pour en savoir plus**

- [Aides & accompagnements | Plan Bois Énergie Bretagne \(planboisenergiebretagne.fr\)](#)

# Constats et perspectives

---

**La demande d'accompagnement financier et en ingénierie en matière de transition énergétique est forte.**

- **Besoin de mobiliser plus de moyens**
- **Des modèles économiques innovants à imaginer.**

**L'offre se transforme rapidement et est assez foisonnante**

- **Un enjeu fort de coordination des initiatives, voire de mutualisation pour rendre l'offre accessible et lisible.**



**PRÉFET  
D'ILLE-  
ET-VILAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

- **Paul-Marie CLAUDON**  
Préfecture d'Ille-et-Vilaine  
Secrétaire Général



> **Jean-Noël GUERRE**

ADEME Bretagne

Directeur Général

---

Accompagnement à la Transition Énergétique dans les collectivités

---

Principaux dispositifs d'aide en Bretagne - 2023

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/>

# Le développement des énergies renouvelables

## Planification énergétique

➤ Appel à Projets Ademe – Région

## Projets éoliens et photovoltaïques :

Aide à la mise en place de réseaux régionaux de conseillers à destination des collectivités de l'échelon communal

Structure	SDE22	SDEF	SDE35	56 Energies	Brest Métropole	Breizh ALEC	Atlansun
ETP	0,26 Conseil	0,26 Conseil	0,26 Conseil	0,26 Conseil	0,26 Conseil	0,5 Animation et Conseil	0,5 Conseil

## Réseau énergies renouvelables citoyennes :

Soutien Taranis : Animation du réseau régional, Accompagnement des porteurs de projet, Mobilisation des c



## Le Fonds Chaleur

- ✓ Déploiement de Contrats de Chaleur Renouvelable – CCR
- ✓ Accompagnement des schémas directeurs réseaux de chaleur
- ✓ Solaire thermique, Bois Energie, Géothermie

➤ **Financement des relais techniques :**  
Bois Energie et Appro (AILE, Fibois) ; Solaire (Atlansun)

- **Aides aux études**
- **Aides aux investissements**



<https://www.ademe.fr/expertises/energies-renouvelables-enr-production-reseaux-stockage/passer-a-laction/produire-chaleur/fonds-chaleur-bref>



# LA CHALEUR RENOUVELABLE EN BRETAGNE

Situation octobre 2022



## Structures porteuses de contrats de développement de la chaleur renouvelable

Centre Ouest Bretagne : ALECOB - Antoine QUÉRO - 02 98 99 27 80  
Lannion Trégor Communauté : Anne-Christine PALUD - 02 96 05 09 05  
Quimperlé Communauté et Lorient Agglomération : ALOEN - Yann GONEDEC - 02 97 21 29 38

Saint-Brieuc Armor Agglomération : François KIRK - 02 96 68 23 51  
Golfe du Morbihan Vannes Agglomération : Vincent CANU - 02 97 68 14 24  
Pays de Rennes : ALEC du Pays de Rennes - Sylvain LABICHE - 02 99 35 83 52

# L'accompagnement à la rénovation des Bâtiments Tertiaire

## ✓ Développement du réseau CEP

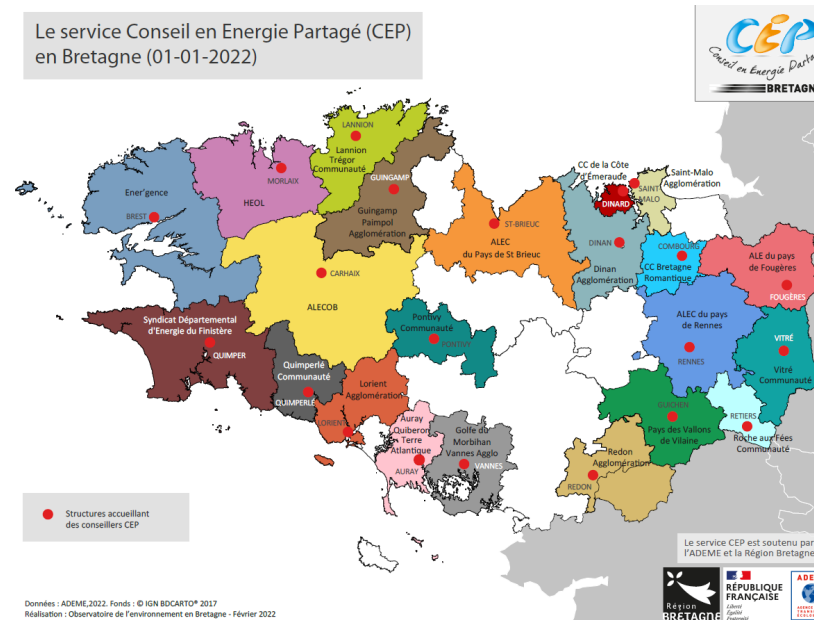
- Aide ADEME + Région : création de postes
- Animation régionale du réseau (financement Breizh Alec)

## ✓ Expérimentation SDIE : AMO nationale pour accompagner ~20 collectivités en Bretagne (expertise technique et méthodologique)

- Appel à Projets début 2023

## ✓ Appui sur des relais régionaux

- Financement Batilab, FB2, CEB





## > Victor HELAINE

Pays des Vallons de Vilaine

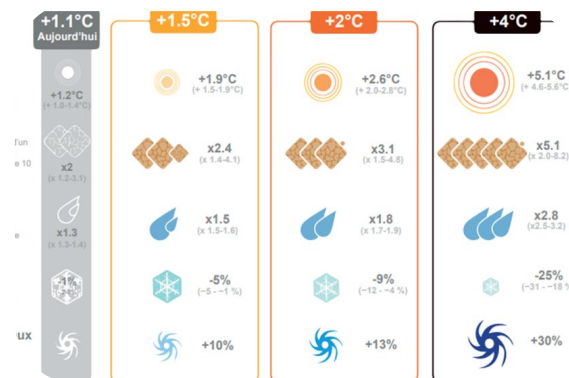
CEP – Le Conseil en Energie Partagé

ALEC des Vallons de Vilaine

07 66 76 10 88 – [cep@paysdesvallonsdevilaine.fr](mailto:cep@paysdesvallonsdevilaine.fr)



# Les objectifs du service



Diminuer l'empreinte carbone : divisée par 2 en 2030

Réduire la vulnérabilité du territoire

# Missions du CEP en bref



## **Accompagnement initial :**

Etat des lieux du patrimoine et bilan énergétique;  
Suivi annuel des consommations et dépenses;  
Sensibilisation et formation des élus et agents

## **Appui à la gestion énergétique du patrimoine :**

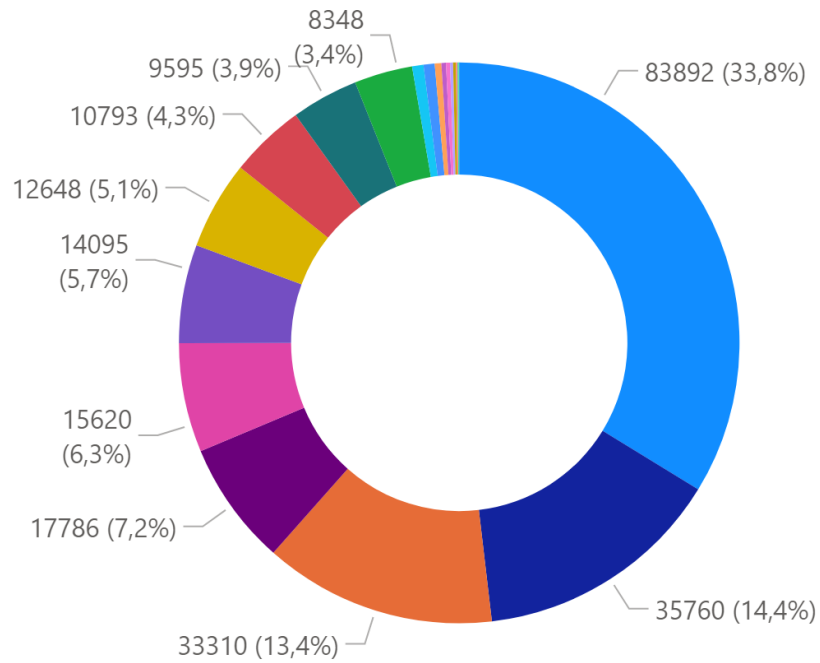
Instrumentation et diagnostic de bâtiments pour le suivi;  
Elaboration d'un plan pluriannuel d'actions.

## **Appui aux projets de réno / neuf des collectivités :**

Accompagnement, conseils et préconisations (EnR, confort).  
Aide pour l'obtention de subventions et CEE

# Missions du CEP en bref : Identification du patrimoine consommateur

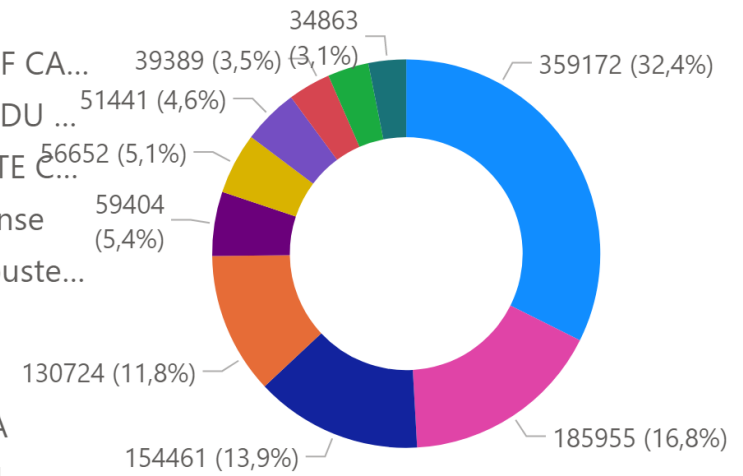
## Emissions de CO2



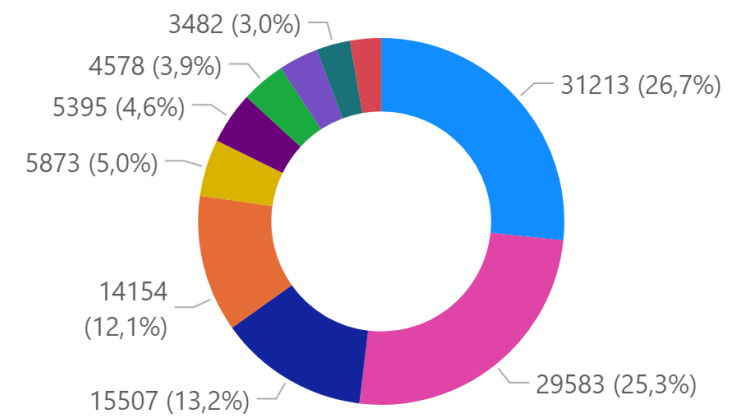
## Energie

### Etablissement

- COMPLEXE SPORTIF CA...
- ESPACE CULTUREL DU ...
- SALLE POLYVALENTE C...
- Salle de judo et danse
- Groupe scolaire Couste...
- Restaurant scolaire
- Mairie
- SALLES DE CINEMA
- MAIRIE DE CAMPEL
- SALLE DE GYM ET SALL...
- Services techniques
- Maison des assos
- ECOLE DE MUSIQU
- SECOURS CATHOLI
- COMITE DES FETES
- SALLE MAD ASSO
- TERRAIN DE SPORT
- EGLISE DE CAMPEL
- EGLISE DE MAURE
- PLACE DU MARCHÉ

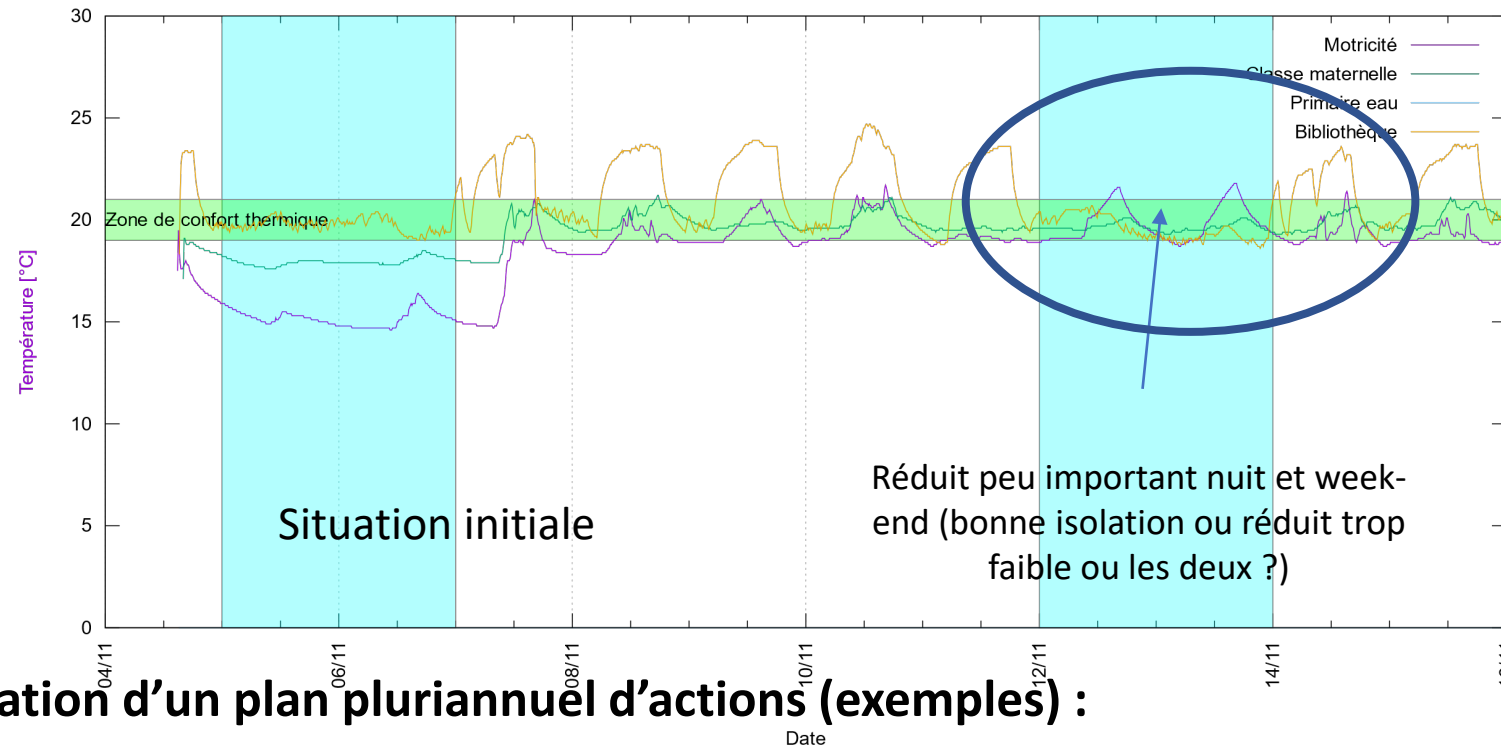


## Dépenses



# Gestion énergétique du patrimoine

- Instrumentation de bâtiments pour le suivi et diagnostic thermique :



- Elaboration d'un plan pluriannuel d'actions (exemples) :

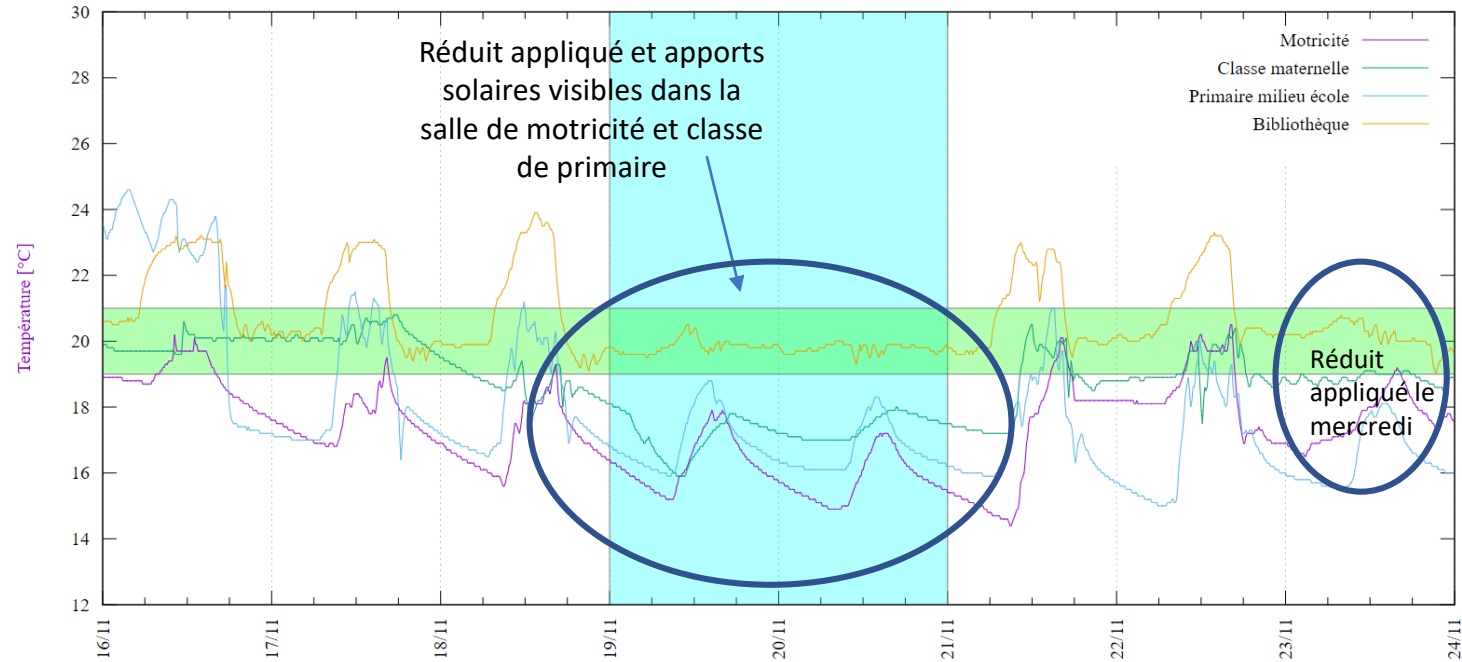
Baisse de la consigne en température

Programmation de travaux d'amélioration



# Gestion énergétique du patrimoine

- Exemple de travail sur la régulation d'une école :

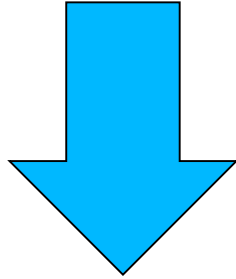


Situation après réglages en chaufferie

Gain d'environ 30 % sur les consommations

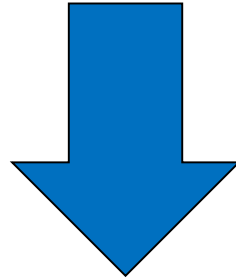


# Appui aux projets réno/neuf des collectivités



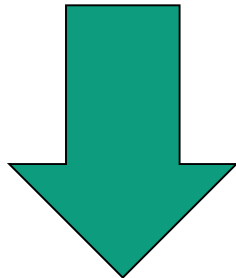
- Avant recrutement de la MOe - Définition des besoins concernant :

- Confort thermique estival et inter-saisonnier
- Energie et climat (EnR et eau aussi)
- Matériaux et préservation du bâti ancien
- Objectifs d'obtention de subventions
- Aide à la sélection de la MOe si nécessaire



- Phase étude :

- Identification de points problématiques liés aux besoins définis initialement sur plans etc ...
- Accompagnement des élus pour les choix à faire concernant les besoins initiaux
- Définition correcte du mode de fonctionnement du chauffage
- Pour les projets de rénovation, montage de dossiers CEE



- Post-travaux :

- Suivi de la **mise en service correcte du chauffage**
- Sensibilisation des usagers aux économies d'énergie par leur utilisation du bâtiment et leurs usages quotidiens

**Nous appeler dès que vous avez le projet qui devient sérieux,  
avant de recruter la maîtrise d'œuvre !**



[www.paysdesvallonsdevilaine.fr](http://www.paysdesvallonsdevilaine.fr)

- **Olivier DEHAESE**  
SDE35  
Président

# ➤ Des actions sur les bâtiments publics initiées grâce à

	Contenu de l'accompagnement	Objectifs	Soutien du SDE35
<b>Audit énergétique</b>	Réalisation d'un audit intégrant un diagnostic, une simulation thermodynamique, une évaluation du confort d'été et le potentiel d'énergies renouvelables	Visualiser l'état et cibler les travaux nécessaires pour améliorer les performances énergétiques du bâtiment	Accompagnement financier de 50 % avec un plafond d'aide de 2 500 € HT
<b>Schéma Directeur Bâtiment</b>	Mise en place d'un état des lieux complet du patrimoine bâti multi techniques (réglementaire, technique, financier et usages)	Obtenir une vision globale à l'instant T de l'intégralité de son patrimoine afin de définir un Plan Pluriannuel d'Investissement	Accompagnement financier de 50 % avec un plafond d'aide de 10 000 € HT
<b>Mise en place de capteurs communicants</b>	Installation de capteurs de télésuivi (température, électricité, eau, ...) et remontée des informations sur une plateforme	Suivre de manière dynamique le fonctionnement d'un bâtiment et réaliser des optimisations	Accompagnement financier de 50 % avec un plafond d'aide de 5 000 € HT
<b>AMO à la rénovation globale</b>	Appui sur les différentes phases d'un projet (études / chantier / exploitation)	Apporter un appui technique en cas de projet complexe dans la réalisation de travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment.	Accompagnement financier de 30 % avec un plafond d'aide de 9 000 € HT

- Un poste d'Econome de flux assurant une mission d'animation auprès des Conseillers en Energie Partagée (CEP) du département



Réalisation d'une étude de faisabilité d'un service d'aide à la rénovation énergétique des bâtiments publics qui a ciblé trois freins principaux à lever :

- le manque de temps pour mener des actions ponctuelles de rénovation
- le manque de connaissances techniques et financières
- le manque de moyens financiers

## Un nouveau service d'aide à la rénovation énergétique des bâtiments publics

- Cadre d'action voté en octobre 2022
- Modification statutaire votée en décembre 2022 et soumise aux membres durant le premier semestre 2023
- Modalités opérationnelles et intégration budgétaire soumises au vote en février / mars 2023
- Premiers marchés accords cadre lancés durant le premier semestre 2023
- Un service qui s'appuiera sur les CEP (ou service équivalent) : accompagnement des territoires dépourvus par le SDE35 pour faire émerger le service



## Grands Principes de l'action

- Mutualisation du financement de travaux de rénovation à l'échelle du SDE35 :
  - **Recherche de financements extérieurs** : subventions et avances remboursables
  - **Portage des emprunts** : intracting avec la Banque des Territoires pour les travaux ayant un taux de rentabilité de moins de 13 ans et emprunt long terme pour les autres
- **Remboursement différé des annuités** après la mise en service de la rénovation : permettre à la collectivité propriétaire de dégager des capacités de remboursement par les économies de fluides réalisées
- Réalisation des **travaux d'efficacité énergétique sous mandat de maîtrise d'ouvrage SDE35** afin de mutualiser le suivi et les achats,
- Possibilité, pour les collectivités qui le souhaitent, de confier les travaux lourds de rénovation (-30 à -40 % d'énergie) au SDE35 sous mandat de maîtrise d'ouvrage.



## > Un nouveau service d'aide à la rénovation énergétique des bâtiments publics

### Dimensionnement et cofinancement

- 60 diagnostics énergétiques par an
- 30 opérations de travaux par an
- 10 millions d'euros d'investissement par an
- Une équipe de 7 ETP à mettre en place :
  - Compétences financières : 1 ETP dédié aux montages financiers
  - Compétences techniques : 3 ETP pour lancer et suivre les travaux
  - Compétences achat public : 1,5 ETP dédiés à la passation et au suivi des marchés
- Une sollicitation de l'Etat, de la Région, de l'ADEME et de l'Europe (ELENA) pour cofinancer le lancement du programme et notamment la partie ingénierie
- Des fonds à mobiliser auprès de la Banque des Territoires et la recherche de prêts à taux zéro
- Un service qui s'appuiera sur le travail des CEP : modalités de rémunération de cet accompagnement intégrées à la candidature ELENA

# Annexes

# Actions ++

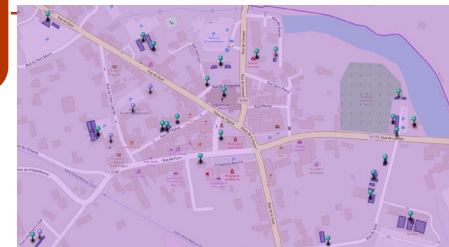
Accompagnement de la sous-préfecture à l'analyse des dossiers de subvention DSIL/DETR

Accompagnement des collectivités au décret éco-énergie tertiaire

- Identification du patrimoine assujetti fait sur la majorité des communes
- Accompagnement à la récupération des données de consommation d'énergie

Cartographie des bâtiments communaux

- AMI photovoltaïque
- Détection de réseaux de chaleur potentiels





# Actions ++

**Aides financières pour l'accompagnement d'audits énergétiques et d'optimisations de chaufferies**

**Sensibilisation et formation des équipes communales aux problématiques énergétiques et aux usages de leur patrimoine**

**Mise à disposition des collectivités d'une plateforme de visualisation des consommations d'électricité et de gaz de ville, automne 2022**

**Création d'une dynamique d'échange et de valorisation de bonnes pratiques énergétiques entre les communes**



# Missions du CEP en bref :

## Identification du patrimoine consommateur

